

## Annexe 3 : tutoriel

### Modalités de dépôt des missions sur la plateforme [www.snu-mig.fr](http://www.snu-mig.fr)

Pour accueillir un ou des jeunes volontaires en SNU, les organismes doivent :

#### **1. Se connecter sur la plateforme dédiée : [www.snu-mig.fr](http://www.snu-mig.fr)**

#### **2. Créer un compte de « responsable de structure »**

Indiquer des informations sur la personne identifiée référent MIG SNU au sein de la structure :

- Nom
- Email
- Choix d'un mot de passe
- N° téléphone

Indiquer des **informations sur la structure** proposant la MIG :

- Nom
- Logo
- Statut
- Présentation synthétique
- N° de SIRET
- Site internet (non obligatoire)
- Rattachement à un réseau national éventuel
- Lieu / adresse de votre établissement

#### **3. Cliquer son onglet bleu « +Nouvelle mission » et compléter le formulaire de dépôt de mission** dans lequel vous devez indiquer :

- Le **domaine principal d'action** à choisir parmi les 9 thématiques
- Le **nombre de volontaires SNU** que vous souhaitez accueillir
- Le **format** de la mission (12 jours en continu ou de façon perlée sur 1 an)

- Les **dates/périodes** possibles de la mission
- Le **titre / descriptif de la mission**
- Les **actions** confiées aux volontaires
- En quoi la mission proposée permettra au volontaire d'**agir pour l'intérêt général**
- Les **contraintes** spécifiques pour la mission
- L'**accessibilité** de la mission aux jeunes en situations de **handicap**
- Le **lieu / l'adresse** de la mission
- L'identité du **tuteur** de la mission

La mission est instruite par le niveau départemental SNU puis publiée sur la plateforme.

Vous recevez un mail de notification.

### **Modalités de candidature des jeunes sur vos missions :**

Les jeunes prendront connaissance de vos missions proposées en se connectant à partir de leur « compte volontaire ».

Après avoir postulé sur votre mission, leur affectation sera prononcée par le chef de projet départemental en lien avec votre organisme.

### **Calendrier :**

Il n'y a pas de date limite pour recueillir et enregistrer les missions proposées par les structures. Le SNU a vocation à accueillir à terme toute une classe d'âge.

### **Contact Service National Universel :**

Service Départemental à la Jeunesse  
à l'Engagement et aux Sports  
DSDEN de l'Ariège  
7 rue Lieutenant Delpech  
09000 FOIX  
[sdjes09@ac-toulouse.fr](mailto:sdjes09@ac-toulouse.fr)